



Mineur accusé d'homicide volontaire ?

Par **Exodiuse**, le **08/12/2008** à **22:31**

Bonjour,

Dans le cadre de l'écriture d'un scénario, j'aurais quelques questions à vous poser. Cette histoire met en scène un enfant de huit ans accusé du meurtre de ses parents. Toutes les preuves l'accablent et, je peux vous le dire, il est coupable. Ma question est celle-ci : que lui arrivera-t-il et quelle sera la peine encourue ? Sera-t-il placé en centre de redressement ? Ira-t-il en prison ?

Merci,
Bonne journée =)

Exodiuse,

Par **Tisuisse**, le **08/12/2008** à **23:10**

Bonjour,

L'histoire se passe en France ou dans un autre pays ?

Par **Exodiuse**, le **08/12/2008** à **23:28**

L'histoire se passe en France mais je serais également intéressée de savoir ce qui se

passerait aux Etats-Unis.

Merci,

Par **Tisuisse**, le **08/12/2008** à **23:42**

En France, les centre de redressement n'existent plus depuis très longtemps. Voyez donc la DDASS de votre département.

Pour les USA, interrogez l'ambassade ou le consulat.

Par **Exodiuse**, le **11/12/2008** à **21:32**

Merci pour cette réponse.

J'ai contacté la DDASS de ma région mais la réponse se fait attendre. N'auriez-vous pas vous même une idée sur la question ?

Cordialement,
Exodiuse